

PERSONNALISEZ VOTRE FORMATION ET VALORISEZ VOS COMPÉTENCES



Votre formation professionnelle se compose de trois périodes de six mois :

1. Des enseignements fondamentaux dispensés dans les locaux de l'école située à BRUZ
2. Un stage de six mois dans une structure autre qu'un cabinet d'avocat en France (PPI)
3. Un stage de six mois en cabinet d'avocat en France (recommandé) ou en Europe

A compter de janvier 2022, l'EDAGO vous propose de suivre vos enseignements en « Alternance » : deux jours à l'école et trois jours en stage, prédéterminés en fonction de la matière choisie : soit cours le lundi et mardi, soit cours les jeudi et vendredi.

Les élèves non alternants pourront avoir des enseignements répartis sur tous les jours de la semaine.

Les élèves alternants qui débiteront la formation par les cours et qui suivront le parcours ...

- ... Droit des affaires, Droit public, et Droit social, auront cours toutes les semaines les lundi et mardi, et seront en stage les mercredi, jeudi et vendredi,
- ... Droit civil, Droit pénal auront cours toutes les semaines les jeudi et vendredi et seront en stage les lundi, mardi, et mercredi.

Ainsi, vous devrez lors de votre pré-inscription opérer plusieurs choix pédagogiques :

- 1/ Choisir le calendrier de votre formation : soit débiter votre formation par les enseignements fondamentaux dispensés à l'école soit débiter par votre stage PPI (deux semestres : de janvier à fin juin 2022 ou de juillet à décembre 2022)
- 2/ Choisir le régime classique « non alternant » ou en alternance lors de votre formation à l'école : l'alternance débiter en février 2022 pour le premier semestre et août 2022 pour le deuxième semestre
- 3/ Choisir votre parcours de formation et la matière de votre contrôle continu : civil-pénal-public-affaires-social

Nous attirons votre attention sur le fait que le parcours Public ne sera dispensé qu'au cours du premier semestre 2022 soit de janvier à juin 2022.